L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 2 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte" — *Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 29 juin 1944

LA FETE DIEU A HANMER

Lettre d'Ottawa

L'AFFAIRE BOUCHARD PRESAGE, EN QUEBEC, L'ORGANISATION D'UN MOUVEMENT DE GAUCHE

En s'attaquant à la population et au clergé de sa province, M. le sénateur Bouchard soulève une tempête politico-religieuse au pays. — Le premier ministre Godbout se voit forcé de désavouer les idées de son ex-ministre et de le destituer comme président de l'Hydro-Québec. — M. Bouchard affirme que ce n'est que le commencement.

Ottawa. — Partout où il passe, M. le sénateur T.-D. Bouchard aime à faire parler de lui. Il a réussi à souhait dans le premier discours qu'il a prononcé à la Chambre haute, depuis qu'il y a été récemment nommé par le premier ministre King lui-même. L'ancien ministre du cabinet Godbout a soulevé une tempête. Le réquisitoire qu'il a fait contre sa race, en reprenant tous les préjugés anticatholiques et antifrançais circulant dans les milieux anglo-protestants sur les nôtres, a reçu une immense publicité dans la presse quotidienne de langue anglaise d'un bout à l'autre du pays et a été l'objet d'éditoriaux approbateurs, mais dans les milieux de langue française du Canada, il a provoqué des protestations retentissantes.

M. Bouchard a profité du débat, **que M. le sénateur Athanase David** avait initié sur la nécessité d'uniformiser l'enseignement de l'histoire du Canada dans tout le pays, afin de lancer son attaque contre les siens.

LA THESE DE M. BOUCHARD

On peut la résumer comme suit. L'histoire du Canada est mal enseignée dans la province de Québec. Elle est délibérément faussée et interprété, de façon à diviser la nation canadienne sur les terrains racial et religieux. Ceux qui enseignent l'histoire de cette manière ont si bien réussi à atteindre leur but qu'ils mettent en péril notre paix interne par leur propagande intensive qui "tend à nous apporter avant longtemps le gouvernement de la foule indisciplinée et peut-être la guerre civile". Cet enseignement a imbu l'esprit des Canadiens-français d'une philosophie qui en porte un grand nombre à désirer la formation d'une forme de gouvernement indépendant. Ces séparatistes font appel à la religion, à la race, à l'anti-sémitisme, en vue d'en arriver à la création d'un nouvel état catholique, français et corporatif. La cheville ouvrière de cette révolution, destinée à saboter la Confédération et notre régime démocratique, est, d'après M. Bouchard, l'Ordre secret de Jacques-Cartier, fondé vers 1928 "avec le bénédictions du clergé catholique et français". L'accueil fait à cette société a été tel qu'elle a sous son influence directe presque toutes les sociétés St-Jean-Baptiste, les Syndicats catholiques, les Commissions scolaires des villes, les conseils municipaux et les Chambres de commerce des jeunes. C'est à l'Ordre de Jacques-Cartier que M. Bouchard attribue l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale en 1936. Cette société vise également à créer une nouvelle province française en Ontario et à ramener les conditions économico-sociales du Moyen-Age. Elle a détruit le parti libéral-conservateur dans le Québec et y contrôle, en ce moment, le Bloc populaire canadien, qui est son outil politique. M. Bouchard est allé jusqu'à dire que cette politique de l'Ordre de Jacques-Cartier avait reçu l'approbation de Son Excellence Mgr Mozzoni, chargé d'affaires de la Délégation apostolique, en un discours prononcé par ce dernier aux séances des Semaines sociales du Canada tenues à St-Hyacinthe en 1937.

REPERCUSSIONS PROFONDES

Ce discours hautement fantaisiste a produit une profonde commotion sur la colline parlementaire. M. Bouchard ramassait tous les préjugés anticatholiques et antifrançais qui courent dans les provinces anglo-canadiennes contre les Canadiens de langue française. Ceux qui nourrissent ces préjugés voyaient, dans le discours de M. Bouchard, la preuve qu'ils avaient raison de croire que, avec l'encouragement de Rome et du clergé catholique de langue française, un groupe de Franco-Canadiens cherchaient à saboter notre régime démocratique, à soulever l'une contre l'autre les deux principales races du pays et à fonder, dans la province de Québec, un état fasciste en vu d'étendre la domination française et romaine sur tout le Canada.

L'attaque de M. Bouchard contre la population et le clergé de sa province, de plus, venait à un moment périlleux. M. Godbout, premier ministre du Québec, doit annoncer d'un jour à l'autre la date des élections générales en cette province. Or, la situation du parti libéral dans le Québec, paraît fortement compromises, tant au provincial et au fédéral.

Enfin, cet étrange discours ne tombait pas des lèvres de n'importe qui. C'était le premier discours que M. Bouchard, nouvellement nommé sénateur par le premier ministre Mackenzie King lui-même, prononçait à la Chambre haute. M. Bouchard est un ancien président de la législature et de l'opposition à Québec. Il est également un ancien ministre du cabinet Godbout, le plus puissant de tous. Il y a deux mois, lorsqu'il passa au Sénat, il devint le président de la nouvelle Hydro-Québec au traitement de $18,000. par année. M. Bouchard, dont les quarante ans de vie politique ont servi à faire les luttes du parti libéral, est l'un des principaux chefs libéraux du Québec. Dans les circonstances, son discours était singulièrement compromettant pour le parti libéral.

PLUIE DE PROTESTATIONS

Tandis que la presse anglo-canadienne montait en épingle les attaques de M. Bouchard contre les siens, les sénateurs de langue française commencèrent à protester, sans distinction de partis. M. le sénateur Vaillancourt donna la réplique à M. Bouchard au Sénat dans un discours parfaitement au point. "M. Bouchard, a-t-il dit, prend des bouts de phrases ici et là, des fragments de paragraphes, des tas de choses disparates, il coud tout cela avec du mauvais fil et en fait des torches incendiaires. C'est la méthode de Napoléon 1er qui se faisait fort de faire pendre un homme avec trois mots extraits de ses oeuvres".

M. le sénateur Vaillancourt a fait l'éloge de l'oeuvre d'enseignement accomplie par le clergé dans la province de Québec, qu'il a défendue contre l'accusation d'être fasciste. Son discours mesuré fut prononcé en français.

A la Chambre des communes, le discours de M. Bouchard a eu également son écho. M. Frédéric Dorion a fait une cinglante riposte. "Je crois qu'il est bon d'attirer l'attention du gouvernement sur ce point, dit-il faisant allusion à la nécessité pour le gouvernement fédéral de placer des hommes compétents, honnêtes et loyaux, aux postes stratégiques dans les nouveaux organismes d'après-guerre.

(Suite à la page quatre)

Le R. Père Massé à Sudbury

Lundi dernier, à la salle Sainte Anne, le Rév. P. Massé traitait de main de maître la question si importante de la collaboration entre les parents et l'école. Il est fort regrettable d'avouer que pas plus d'une certaine de personnes se dérangent pour aller écouter une aussi haute autorité que le Père Massé.

Le Père Massé commença par dire des parents d'aujourd'hui, qu'en général ils avaient trop de coeur pour leurs enfants et pas assez. Se servant de leur amour pour prétexte, ils ne savaient pas les discipliner sévèrement comme nos parents le faisaient. Aujourd'hui, fort souvent, on se lance dans le mariage comme dans une partie de plaisir, on ne pense pas aux responsabilités qui incombent aux parents dans l'éducation de leur progéniture. On attend qu'ils aillent à l'école pour les discipliner. Il est alors trop tard. l'enfant a des habitudes trop ancrées chez lui. C'est que les six premières années sont parmi les plus importantes dans la vie de l'homme et que c'est dès le bas âge qu'il faut inculquer à l'enfant la régularité, la discipline, les bonnes habitudes, l'initiative, l'esprit de sacrifice, et de forger son caractère.

Le R. P. Massé s'étendit aussi sur la façon de commander de certains parents qui font de l'enfant un petit seigneur à qui la récompense attend le moindre mouvement. Rien n'est plus propre à rendre cet enfant tyrannique pour le reste de sa vie.

Sur les relations, au point de vue éducation, entre parents, école et état, le P. Massé sut définir clairement le rôle de chacun des intéressé. L'éducation des enfants appartient de droit et de devoir aux parents. L'école n'est que l'auxiliaire des parents, auxiliaire précieux c'est vrai, mais pas plus. La fonction de l'état n'est que d'aider les parents dans l'accomplissement de leur oeuvre éducatrice. Ce n'est que par exception seulement que l'état doit s'ingérer dans tel ou tel cas à cause de l'incapacité des parents. Les parents doivent s'intéresser aux devoirs de l'enfant, à ses points, à son bulletin mensuel. Les parents assez souvent devraient rencontrer l'institutrice et se renseigner auprès d'elle. Ce sont là tous des points qui sont généralement en défaut chez nous.

Le Père Massé parla de l'éducation morale et sexuelle chez les enfants qui grandissent. C'est un devoir grave pour les parents à qui elle revient, de voir à ce que cette éducation ne soit pas faite au hasard ou par de mauvais compagnons.

Le conférencier termina en donnant un clair exposé de l'orientation professionnelle de ses méthodes, de son importance capitale pour nous, Canadiens-français. Il ne faut pas perdre de compétence. Tel élève qui perd son temps dans les études techniques parce qu'il n'est pas fait pour cela, aurait pu faire merveille dans le classique et vice versa. Il faut donc une orientation qui se fera lorsque l'enfant sera obligé de bifurquer dans ses études.

Il y eut plusieurs questions très appropriées posées au conférencier qui se fit un plaisir de répondre aimablement et justement à tous. Entre autres, il donna des moyens pratiques pour parvenir à rassembler les parents, à former des comités de parents, sans pour cela attendre des experts. Les écoles techniques anglaises, ici, ne doivent être abordées qu'après que l'enfant a reçu un solide bagage de français. Pour cela il ajouta que les quatre premières années de l'enfant ne devraient être que du français. Enfin qu'il ne faut pas raisonner avec les enfants, mais commander et persuader que la formule de respect, le vous, est préférable au tutoiement.

En plus de la messe chantée le matin par le Révérend Curé, nous avons dans l'après-midi un rallie-ment en masse de notre jeunesse étudiante.

A trois heures et demie, tous se sont mis en procession aux pieds du Sacré-Coeur à l'extérieur de l'église. Ces jeunes apportent au Coeur de Jésus le témoignage de leur amour. Leurs âmes trouvent dans les paroles de Monsieur le curé Charpentier l'expression de leur attachement filial, de leur foi très forte déjà.

Le retour à l'église est marqué par l'élan que tous, sans exception, mettent dans les chants, dans les prières. On ne saurait trouver, avec le salut du Très Saint Sacrement qui suivit, un couronnement plus digne à leur année scolaire. Offrir dans un acte d'amour spontané, sans artifice, les fruits, le labeur de toute une année, offrir tout cela au Sacré-Coeur de Jésus par amour pour lui, c'est dire que même les plus jeunes savent prier.

La solennité de la fête devait augmenter davantage l'ampleur de cette manifestation de foi.

Les officiers de la Ligue à leurs places devant l'autel du Sacré-Coeur le drapeau montait la garde près d'un brancard dont le décor est un heureux mélange de richesse et de simplicité, en impose par ce cachet de solennité impressionnant.

Après la messe: procession dans l'église. Tous les coeurs des fidèles présents chantent avec force: "Vive le Sacré-Coeur!". Les couplets, habilement appropriés aux circonstances, chantés par le Père Curé, ont soulevé dans la masse un élan de foi digne des plus grandes fêtes. Les quatres conseillers portent le brancard et la bannière. Les trois officiers de la Ligue suivis de M. le Curé et de deux acolytes ferment la marche.

Au salut, tous les hommes debout. Ils s'inclinent avec humilité, avec respect, devant leur divin Maître. Le drapeau qui jusque là avait porté bien haut s'abaisse lentement en se déployant sur le parquet du sanctuaire.

Cette fête ne devait pas se terminer sans atteindre un sommet encore plus élevé. Avant de quitter l'autel, le Rév. P. Charpentier fait face à la foule et d'une voix forte s'écrie: "Vive le Sacré-Coeur"! La réponse ne se fait pas attendre: une acclamation en masse éclate: "Vive le Sacré-Coeur!" --Sacré-Coeur de Jésus, bénissez nos récoltes!" Sacré-Coeur de Jésus, bénissez nos ouvriers!" — Sacré-Coeur de Jésus, bénissez nos jeunes gens!"

A l'humble avis du soussigné, jamais la foi fut aussi vive, aussi spontanée, qu'en cette fête du Sacré-Coeur, année 1944.

Arthur QUESNEL, sec.-trés.
(communiqué de la Ligue)

Problèmes municipaux

Les problèmes municipaux de Sudbury ont été discutés ce soir alors que l'Honorable Leslie Frost, ministre Ontarien des Mines et trésorier conférera avec le maire W.S. Beaton de Sudbury et le conseil de ville. Parmi les problèmes à être examinés durant la visite du ministre, on signale la demande faite par Sudbury pour une partie des taxes minières perçues par la province, le dommage causé dans les régions rurales par le souffre, et le plan de drainage du ruisseau. M. Frost, accompagné de H. C. Rickaby, sous-ministre de mines, a passé l'après-midi en conférence avec les dirigeants de l'International Nickel Company. Ils ont fait une tournée d'inspection dans l'arrondissement Waters et la région Chelmsford avec R.H. Murray.

Une noyade

Une jeune fille de 13 ans, Lois Boyce s'est noyée vers une heure samedi après-midi près de l'usine génératrice Wahegesik de l'International Nickel Company au sud de Nairm. Le corps fut retrouvé une heure après par un policier de l'Inco. Le jeune fille se baignait avec sa compagne, Viola Tuori, âgée de 10 ans. Elle demeurait avec un grand oncle, R. X. Fensom, de Nairm depuis trois ans, pendant que son père Gilbert Boyce était employé à Windsor.

Le plus lourd bilan de pertes dans le district Sudbury causées par la guerre fut annoncée aujourd'hui.

De la prospérité pour Sudbury

Sudbury peut attendre une autre ère d'expansion qui dépasse à tout ce que la ville a vu jusqu'ici. Voilà l'avis du ministre des mines Leslie Frost qui a visité la district Sudbury. Avant de quitter la ville, le ministre des mines a prédit un bel avenir pour la ville du Nickel. Il voit la population deux fois ce qu'elle est actuellement, et une vaste expansion dans tout le territoire environnant. M. Frost dit qu'on a à peine entamé la surface des richesses du district.

Cour suprême

Le cour suprême de l'Ontario ouvrira une session spéciale à Sudbury, le six septembre pour recevoir des dépositions dans la poursuite de 25 mille dollars intentée par la Sudbury Construction and Machinery company contre la compagnie de tramways — Sudbury — Copper Cliff Suburban and Electric Railway. La cour vient de siéger neuf jours durant lesquelles elle a accepté toute une série de dépositions. Tous les Procès qui devaient passer à cette session furent remis au mois de décembre. Le procès intenté par la compagnie de construction découle d'un feu sur la propriété de la compagnie le 13 octobre, 1942. On affirme que l'électricité qui s'est échappé du système de la compagnie de tramways a causé l'incendie. Des aviseurs technique et des représentants de compagnie d'assurance ont assisté.

Assemblée C.C.F. à St-Charles

Plus de 300 délégués ont assisté à la réunion C.C.F. du district, à St-Charles. Une grande partie de l'après-midi et de la soirée s'est passé à discuter la politique du parti dans la circonscription électorale. Napoléon Lepage de Sudbury fut nommé délégué à la convention nationale, qui aura lieu à Montréal, le 31 juillet, le premier et 2 août. Al Stephenson de Sudbury sera la deuxième choix. Après une longue discussion, on a décidé de laisser à l'exécutif la tâche de fixer une convention pour choisir un candidat. La convention C.C.F. a décidé de conduire une campagne d'éducation dans la circonscription électorale Nipissing, sous la direction de M. Lewis et de Ben Levert de Montréal. Un comité composé de A.W. Stepheson, Vic Whalen, Emile Boulay R. K. Johnston, et Mme R.A.H. Carlin de Sudbury, E.L. Lamrence de Garson et quatre hommes de North Bay organisera des tournées pour le groupe d'Orateurs.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

Savoir dire NON

Les parents qui accordent à leurs chéris tout ce qu'ils désirent ne se rendent pas compte du tort qu'ils leurs font. J'ai entendu un homme parler amèrement de sa mère, qui ne l'avait jamais contrarié en rien, cédant à tous ses caprices. Il était littéralement ce qu'on appelle "un chiffe", et il en souffrait.

Il faut savoir parfois dire non à ceux que l'on aime, sinon la vie le leur dira plus tard, sans ménagement, et alors qu'ils ne seront peut-être pas capables de la supporter. Je me souviens de quelques paroles que le poète hindou Tagore adresse à une divinité d'ailleurs assez vague: "Mes désirs sont nombreux et mon cri est pitoyable, mais tu m'as toujours sauvé par de durs refus, et cette forte miséricorde a pénétré d'outre en outre ma vie". C'est d'après cette forte miséricorde qu'il faut interpréter la "règle d'or", ce beau précepte évangélique qui commande: "Faites aux autres ce que vous voulez que l'on vous fit".

Quand on a l'excellente intention de l'appliquer il faut le faire avec bon sens, agir en vue du bien réel du prochain, et non pour lui faire plaisir sur le moment sans s'inquiéter des suites.

Le cas est classique de cet ouvrier qui s'efforçait de se débarrasser de sa tendance à l'ivrognerie, qui était presque guéri et à qui un ami pressait fit boire un verre: "Rien qu'un voyons", l'our te réchauffer".

Mais le soir, on ramassait l'homme ivre-mort, car le goût de l'alcool l'avait impérieusement ressaisi. Et dans mille cas plus subtils, faute d'un peu de sagesse, la bonne intention peut s'égarer tout aussi lamentablement.

LE BON PAIN FRAIS

Quoi de plus délicieux et de plus appétissant à respirer que l'arôme du bon pain de famille que la maman vient de sortir du four? Il est tout doré, il vous dilate les narines de convoitise.

La plupart des ménagères excellent dans l'art de faire du pain. Pour quelques autres, il semble que le "secret" leur ait échappé et souvent elles n'arrivent qu'à fabriquer un pain dur, tassé et indigeste.

Lorsque la farine blanche à vitamine B Approuvé-Canada peut être obtenue, les techniciennes de la section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture en recommandent l'emploi. Le temps requis pour faire lever le pain peut varier quelque peu. On recommande de garder la pâte à une température de 84° F. On recommande aussi de la presser avec le doigt pour voir si elle est suffisamment levée. Si la dépression reste visible, c'est que la pâte est levée à point. Si elle remonte rapidement, remplissant la cavité il faut laisser lever davantage.

La durée de la cuisson sera la même si on utilise de la farine Approuvé-Canada que pour tout autre farine mais le pain brunira plus vite. Pour s'assurer si le pain est cuit, on le tapera légèrement du bout des doigts, sans se préoccuper de la couleur. S'il rend alors un son creux, c'est qu'il est cuit à point.

METHODE EPONGE

(durant la nuit)

1 carré de levure sèche
¼ de tasse d'eau tiède
4 tasses de liquide (eau, lait ou eau des pommes de terre)
3 cuil. à table de sucre
2 cuil. à table de sel
12 tasses de farine ordinaire tamisée (environ)
2 cuil. à table de gras fondu

Mélange — Casser la carré de levure; laisser tremper une demi-heure dans le quart d'une tasse d'eau tiède. Ajouter le sucre, la levure dissoute et la moitié de la farine au liquide tiède. Bien mélanger pour faire une pâte molle. *Laisser lever* — Couvrir et garder toute la nuit à la température de la chambre, 65 à 75° F., ou jusqu'à ce que la pâte soit légère poreuse et que la quantité en soit doublée. *Deuxième mélange* — Brasser la pâte, ajouter le sel et la graisse fondue, mais non chaude. Ajouter suffisamment de la farine qui reste pour faire une pâte qui ne colle pas et se manipule facilement.

Pétrissage — Retourner sur une planche enfarinée ou un linge propre et pétrir pendant environ 10 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit douce, élastique, et que de petites bulles apparaissent à la surface.

Laisser lever — Faire une boule avec la pâte et la retourner deux ou trois fois dans un plat graissé avant de l'y déposer. Ceci empêchera la pâte graissée de se fendiller et de former une croûte. Recouvrir. Laisser reposer dans un endroit chaud, (80 à 86° F.) à l'abri des courants d'air, jusqu'à ce que la pâte pressée avec le doigt en conserve l'empreinte ou jusqu'à ce qu'elle ait atteint le double de son volume.

Abaisser — Abaisser avec le poing ramener les côtés vers le centre et retourner pour que la partie molle d'en dessous soit sur le dessus.

Laisser lever de nouveau — Couvrir et laisser lever de nouveau pendant environ une heure. Presser avec le doigt, comme la première fois.

Diviser — Retourner la pâte sur une planche, diviser en morceaux qui rempliront la moitié de la lèchefrite. Laisser reposer quelques minutes avant de former en pains.

Former en pains - Pétrir les morceaux et leur donner une forme. Placer dans les lèchefrites graissées. Graisser légèrement le dessus des pains.

Laisser lever de nouveau — Couvrir et laisser reposer à la chaleur pendant une heure. Vérifier avec le doigt pour s'assurer si la pâte est suffisamment levée.

Cuisson — Cuire à four modéré (375°F.) jusqu'à ce que le pain se détache des bords de la lèchefrite et rende un son creux lorsqu'on le tape légèrement avec les doigts. Cuire environ une heure pour les pains ordinaires, 25 à 30 minutes pour les petits four.

Laisser refroidir — Si on désire une croûte tendre, brosser avec du lait ou de la graisse dès qu'on retire le pain du four. Enlever de la lèchefrite immédiatement et laisser refroidir sur une claie ou sur le fond des casseroles. Ne pas recouvrir.

Cette recette donnera quatre pains de une livre et demie environ.

Scène vécue

Mademoiselle se présente à la bibliothèque. "Je veux quelque chose d'intéressant." — La bibliothécaire intelligente et qui connaît son affaire, présente tel volume. — "Oh! c'est trop sérieux! Voyons, de l'histoire!" — La bibliothécaire va chercher autre chose, un délicieux roman de la collection pour ma fille... — "Voyons, mademoiselle, me prenez-pour une pensionnaire? Donnez-moi un roman qui m'apprenne un peu l'existence!" Et la bibliothécaire pensait en elle-même: "Je m'use à vouloir meubler ces cervelles d'oiseaux, mais elles ne veulent que se surrexiter l'imagination... Triste éducation... "Si elle avait pu suivre la jeune fille, la bibliothécaire aurait pu voir celle-ci entrer chez elle au moment où son père lisait une élégante publication. On a l'éducation que l'on reçoit...

L'enfant, c'est le messager, l'ange de la vie, celui qui vient nous annoncer quand il faudra partir et bientôt, mais que nous serons continués. — Léon DAUDET.

• •

L'amour vit de dévouement, et, tout horrible que soit la mort, il nous inspire le courage de la braver et de mourir pour ce que nous aimons. — LACORDAIRE.

• •

S'il est vil de flatter le peuple et de s'en servir, il est juste de le comprendre, doux de l'aimer et honorable de le servir. — Albert 1.

• •

Un jour de larmes consume plus de forces qu'un an de travail. — LAMARTINE.

LE PORTRAIT

Que de rêves, de vœux attendris me rappelle
Soudainement ce portrait!
Est-elle, dans son charme élégant, aussi belle?
Est-il encore aussi vrai?

Mon ardeur était jeune et mon amour sincère.
La brume des jours lointains
Pour l'évoquer, hélas! m'a rendu nécessaire
Cette image aux tons éteints.

Plus vivant, plus précis, plus clair que dans mon âme,
Sur le papier gris fixé,
Apparaît délicat son visage de femme,
Un peu pâle du passé.

Je la reconnaîtrais parmi les autres, certe,
Si je la voyais venir;
Mais son absence triste et longue déconcerte
Mon cœur et mon souvenir.

Comme un rideau de nuit, le temps amasse l'ombre
Qui s'épaissit peu à peu,
Et voile au fond de nous le feu du regard sombre
Et l'éclair du regard bleu.

Et sans cet ancien portrait qui la révèle,
De vieux parfums embaumé,
Rien ne resterait plus dans ma mémoire d'elle,—
Rien, sinon d'avoir aimé!

Albert Lozeau

Courrier de Lysette

D.— Je reçois de temps en temps un jeune homme qui dit m'estimer au plus haut point. Cependant, dans la ville où je demeure, il courtise une autre jeune fille mais je ne saurais dire si ces fréquentations sont sérieuses ou non. Il la connait mieux et la visite plus souvent, demeurant sur place, je me demande si je dois me retirer ou faire l'indépendante. Je l'aime et je suis assurée de ne pas lui être indifférente. LUI SEUL

R.— Quand on aime l'espoir d'être aimé est ce qui nous tient le plus au cœur, alors, pourquoi vous enlever cet espoir? Il ne faudrait pas risquer de perdre un parti sérieux pour un problématique mais tant que vous êtes libre et n'avez pas de prétendant attitré, espérez! Ce jeune homme fera peut-être son choix en votre faveur un jour ou l'autre. Le temps résout de gros problèmes bien plus difficiles que le vôtre, il travaillera peut-être pour vous, je vous le souhaite sincèrement.

• •

D.— Je suis secrétaire dans une grande firme de la ville. Je déplore souvent le peu de tact des solliciteurs de tout genre que mon patron ne peut pas recevoir et qui m'échouent. Ne pourriez-vous pas pour le bénéfice de ces gens, donner quelques commentaires sur l'étiquette à observer dans les sollicitations? STENOGRAPHE

R.— Vous n'êtes pas la seule à regretter ces manque de jugemnt et de tact. Nombre de solliciteurs ne peuvent comprendre que toute insistance est inutile lorsque la secrétaire répète à chaque visite que le patron est occupé et ne peut les recevoir. Si les patrons devaient passer en revue tous les gens qui se présentent à leur bureau, ils perdraient des minutes précieuses, nécessaires à leur travail de direction.

• •

D.— J'ai 38 ans et je voudrais paraître jeune, comment faire disparaître les rides sur le front et entre les yeux. QUI VEUT RESTER JEUNE.

R.— On recommande des applications d'eau froide et les massages de crèmes onctueuses, vendues à cet effet aux comptoirs de beauté ou dans les pharmacies. Il existe aussi des crèmes anti-rides. Evitez de plus de froncer les sourcils...et ne pensez pas trop à vos soucis.

• •

D.— Peut-on servir une salade au homard à une réception de mariage? Comment la fait-on? Quand sert-on le vin pour saluer les mariés? Faut-il attendre que l'on serve le buffet? Un jus de tomate avec biscuits ouvrirait-il bien le repas? Dites-moi ce que je dois servir à cette réception? MAMAN DE FUTURE MARIEE

R.— Les salades au homard sont délicieuses et se servent très bien à une réception de mariage. Vous séparez le homard cuit par petits morceaux que vous ajoutez à un bon mélange de légumes de saison. Vous servez sur un lit de laitue. Persil, olives, céleri, etc., serviront à faire de la fantaisie autour de la salade .A l'arrivée des mariés, il est d'usage de faire circuler des coupes de vin parmi les invités qui portent la santé des nouveaux époux. Quelques instants plus tard vous ferez servir le goûter, Un jus de tomate avec biscuits, des jus ou des coupes de fruits ouvrent très bien ce repas. Vous présentez les salades individuelles et les plats de sandwiches, puis vient le dessert: crèem glacée et gâteaux, biscuits, bonbons, noix et breuvage.

• •

D.— Quel est l'horoscope d'une femme née en juin? LILAS D'AMOUR

R.— Les femmes, nées dans ce mois, sont capricieuses, susceptibles, et il est souvent difficile de vivre avec elles. Aimantes et coquettes. Laborieuses et obstinées, elles sont capables d'actes énergiques.

• •

D.— Je me suis mariée dernièrement et je vous envoie un échantillon de tissu de ma robe qui était longue. Me conseillez-vous de la couper pour la porter courte cet été, ou dois-je la conserver pour l'utiliser pour faire un trousseau de baptême quand re sera nécessaire? PETITE MADAME

R.— Je ne crois pas que vous puissiez vous faire une robe d'été avec ce tissu, non plus qu'il soit utilisable pour un trousseau de baptême. Les robes de bébé pour cette occasion, sont en tissu léger uni, ornées de jours, de broderie délicate. Vous pouvez peut-être transformer cette robe en un élégant deshabillé.

• •

D.— Je travaille dans un bureau depuis huit mois et je suis la sténographe de trois patrons. C'est bientôt la fête d'un d'eux. Est-ce que je peux lui envoyer une carte de bonne fête? STENOGRAPHE DE 16 ANS

R.—Non. Vous vous bornez à lui souhaiter "bonne fête" gracieusement dès votre première entrevue avec lui, ce matin-là. Et puis, s'il n'est pas au bureau ce jour-là eh bien! tant pis pour lui.

• •

D.—Un conscrit de classe inférieure à B qui demande une exemption comme aide-fernier doit-il subir un deuxième examen avant defaire cette demande? JEAN

R.— Faites votre demande d'exemption comme aide-fermier au régistraire de votre district militaire. S'il y a lieu, on vous fera passer un examen.

LYSETTE

Qui veut voyager loin ménage sa monture. — RACINE.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 29 juin 1944

Choses et autres

De la province de Québec nous arrive une bonne nouvelle. Tim Buck, le communiste, qui a voulu aller y tenir des assemblées s'en est revenu bredouille. L'une de ses assemblées a été brisée, l'autre a dû être cancellée, parce que "ça aurait pu tourner mal". Bravo, Québec! Çà démontre donc que là-bas au moins on n'est pas prêt à accepter, à écouter même la doctrine anti-humaine, anti-sociale et révolutionnaire des communistes. On a donc là-bas encore assez de bon sens pour savoir que si l'on ne veut pas le renversement de tout ce qui nous est le plus cher, de nos traditions, de notre foi qui nous ont fait survivre, il ne faut pas laisser le champ libre à ceux qui veulent les détruire. Félicitations donc aux jeunes de Québec qui, aux chants d'O Canada, notre hymne national (non pas God save the King) et de "Vive la Canadienne", ont fait comprendre à Tim Buck qu'il faisait mieux de filer vers l'Ontario.

Ce qui est moins compréhensible, par exemple, et partant, plus cruche, c'est de constater que notre gouvernement s'est servi de cet incident pour soulever l'opinion des Canadiens des autres provinces contre le Québec. En effet, le C.B.C., la radio de ceux qui sont impérialistes, dont le parti libéral, (non des Canadiens, comme c'est supposé l'être) en a profité pour diffuser la déclaration de Tim Buck sur le fascisme organisé du Québec qui l'a empêché de parler, etc., etc. . . . et même du salut fasciste que Tim Buck a vu partout. Nous voyons là un geste extrêmement injuste et malhonnête du gouvernement à l'égard des Canadiens-français. C'est en plus un mouvement dangereux pour la paix au pays puisque le gouvernement se trouve à admettre les dires de Tim Buck. Alors, se sont probablement dit les auditeurs de Radio-Canada, de même que les lecteurs des journaux anglais, "s'il y a du fascisme au Canada, il faut l'abattre. Le gouvernement par son acte pousse directement à la guerre civile, le sait-il ou bien est-il trop cruche pour l'admettre.

Quant à ce genre de fascisme que Tim Buck a vu à Québec, (entre nous, il suffit d'être anti-communiste pour être fasciste aux yeux de Tim Buck) il en trouvera à Sudbury, à L'Ami du Peuple et ailleurs. Partout où il a des catholiques convaincus, partout où il y a des Canadiens-français convaincus, Tim Buck et ceux qui le suivent dont MM. King et ses suiveux trouveront des fascistes.

Camille LEMIEUX,

Ce qu'un anglais en dit

Nous rapportons aujourd'hui, dans ue autre colonne , le témoignage bien clair de l'Hon. Bovey, au sujet de la province de Québec et du traitement qu'elle accorde à la minorité anglo-protestante. Il n'a jamais constaté, dit-il, une seule occasion où les représentants de la majorité canadienne-française n'aient été justes, et même plus que justes, pour la minorité.

Voilà certes une déclaration qui, si elle était connue de tout le public anglo-canadien, serait une révélation pour plusieurs. On a l'habitude, en effet, dans les milieux anglophones en général, et dans la presse en particulier, de représenter le vieille province comme un repère de fanatisme étroit, une province "priest-ridden", où l'Eglise chercherait à tout contrôler au détriment des autres.

M. Bovey, qui pourtant n'est pas l'un des nôtres, pense tout autrement. Et il ne se cache pas pour souligner la largeur d'esprit de Québec.

Et de fait, pour ceux qui ne sont pas aveuglés par l'ignorance ou les préjugés, Québec apparaît comme la seule province qui rende justice à ses minorités. Elle respecte en matière d'éducation les droits des parents et la liberté de conscience.

Ailleurs en Canada le supposé "fair play" britannique n'est qu'une légende. Si on nous fait quelques concessions, on a soin de nous dire que ce sont, non pas des droits, mais des privilèges. Et même ces privilèges ne sont après tout que des miettes dont nous devons nous contenter sous peine de passer pour des êtres bien exigeants.

On a voulu, en certains milieux, blâmer l'enseignement de l'histoire comme étant la cause de notre désunion nationale. Non, la désunion ne vient pas de l'histoire de notre passé. Elle vient de l'histoire qui s'écrit actuellement en plein vingtième siècle, chez-nous. Il est beau de nous demander d'aller protéger les minorités en Europe; on serait mieux de commencer par donner justice à nos minorités du Canada. Cela on ne l'a pas encore compris en bien des milieux.

L'Hon. Bovey vient de nous rappeler de façon opportune comment Québec donne à ce sujet l'exemple. Nos concitoyens anglo-phones seraient bien inspirés de suivre cet exemple. Car après tout, nous sommes ici depuis trois siècles, et nous y resterons tels que nous sommes. Qu'on en prenne son parti. *"La Liberté et le Patriote"*

P.-E. BRETON, O.M.I.

Un discours de Quisling

Les attaques du Sénateur Bouchard contre ses compatriotes et leurs chefs spirituels ont soulevé une indignation générale dans les milieux canadiens-français. Même ses compagnons d'arme politiques l'ont désavoué. Les seuls éloges qu'il ait reçus sont venus de groupes anglo-protestants et communistes. C'est un vrai discours de Quisling.

Une remarque du sénateur, au lendemain de sa daitribe est à noter. Etonné des protestations qui venaient de partout, il fit remarquer qu'il avait déjà dit toutes ces choses à son discours d'inauguration de l'Institut Démocratique canadien. Ainsi de l'aveu même de son fondateur l'esprit de cet Institut est celui-là même qui animait ses déclarations antipatriotiques et anticléricales. L'aveu est à retenir.

"L'attitude catholique en éducation sexuelle"

Dans une lettre pastorale conjointe qui porte ce titre, l'épiscopat anglais signale que "le remède au désordre actuel ne réside pas tant dans l'expansion publique d'une plus complète et plus systématique connaissance des choses sexuelles au point de vue physiologique et biologique que dans la disparition des tentations extérieures et l'emploi de moyens surnaturels.

Cette lettre répond à une publication récente du gouvernement sur l'éducation sexuelle. Les évêques reconnaissent l'importance de cette éducation mais ils déclarent qu'elle relève des parents qui doivent la donner avec les précautions nécessaires. Malheureusement un bon nombre n'y sont pas préparés. Ils peuvent être alors suppléés par les maîtres, mais avec leur approbation et agissant en leur place (*in loco parentis*) non comme "des employés civils accomplissant la tâche de l'Etat". Cette éducation "qui touche aux choses les plus intimes de la vie, doit alors toujours demeurer personnelle et individuelle . . . Tout enseignement donné à des enfants ou des jeunes gens en classe ou par groupe sur l'aspect physiologique du problème sexuel serait plein de dangers et contraire à la doctrine traditionnelle de l'Eglise".

Quelques-uns vont crier "à l'obscurantisme". **Ils auront tort. Cette attitude de l'Eglise est basée** sur "son expérience de deux mille ans et sa connaissance inégalée de la nature humaine". Elle a reçu "l'approbation de pédagogues et de psychologues éminents".

Le totalitarisme en Italie

Une dépêche suisse fait remarquer que la hiérarchie italienne et le clergé sont les seuls qui aient apporté une résistance décidée au gouvernement italo-allemand totalitaire. L'absence de répressions plus sévères par le régime italo-allemand est attribuée au fait que ce gouvernement craint un soulèvement général de la part de la population italienne dont la majorité est en sympathie avec le clergé catholique.

D'après la même dépêche, le Saint Père vient d'élever S. Exc. Mgr Cazzani, évêque de Crémone, au rang d'archevêque. Ce prélat est bien connu pour ses opinion et son attitude anti-totalitaire. Roberto Farinacci, éditeur de la publication fasciste "Il Regime Fascista", publiée à Crémone, lança récemment une attaque contre lui et l'accusa d'entraîner la population italienne contre le régime fasciste. Les autorités fascistes ont menacé Mgr Cazzani de représailles sévères s'il continuait ses activités anti-fascistes.

On observe toutefois de plus grandes difficultés dans la collaboration politique italo-russe en Italie méridionale où, sous divers prétextes, il y a une infiltration de propagande communiste, laquelle est aussi dangereuse que l'hitlérisme pour la population italienne. Les évêques de l'Italie méridionale font leur possible pour limiter cette propagande communiste et empêcher qu'elle prenne de l'influence sur la population.

Natalité plutôt qu'immigration

Dans un intéressant article que publie le Saturday Night, du 3 juin, M. E. L. Chicanot préconise pour augmenter la population du Canada une forte natalité plutôt qu'une forte immigration. Si chaque famille canadienne avait trois enfants, remarque-t-il, du coup le nombre actuel de nos jeunes, des hommes de demain doublerait. Si chaque année une famille sur six, et non sur douze comme cela a lieu actuellement, s'enrichissait d'un enfant, le chiffre annuel de nouveaux citoyens que nous donnerait cette augmentation dépasserait tout ce que l'immigration nous a apporté dans le passé et pourrait apporter dans l'avenir. M. Chicanot conclut en suggérant diverses mesures pour encourager la natalité: assistance maternelle, allocations familiales, exemption de taxes et d'impôts.

Législation sur le mariage

IV. Sujet de la loi. Une fois déterminée, la formalité selon laquelle doit avoir lieu la célébration du mariage, le Code nous dit ceux qui sont tenus à les observer. "Doivent observer la formalité établie par le droit concernant la célébration du mariage:

1- "Tous ceux qui ont été baptisés dans l'Eglise catholique, même s'ils ont renié leur foi, et tous les hérétiques et les schismatiques convertis, même s'ils ont renié la foi à laquelle ils s'étaient convertis. Les uns et les autres y sont tenus non seulement quand ils contractent mariage entre eux, mais même quand ils contractent mariage avec un non-catholique, baptisé ou non baptisé, et cela même après avoir obtenu la dispense, selon le cas, de l'empêchement de religion mixte ou de disparité de culte."

2- "Tous les orientaux qui contractent mariage avec les latins qui y sont soumis".

Telles sont les sujets bien déterminés atteints par les prescriptions canoniques qui concernent la forme de la célébration du mariage. Tous les autres n'y sont pas soumis et le Code le déclare explicitement en nous disant: " Les non-catholiques qui ne sont pas compris au nombre de ceux mentionnés au no 1 qu'ils soient baptisés ou qu'ils ne le soient pas, ne sont pas tenus, quand ils contractent mariage entre eux, à observer pour la célébration la forme prescrite par le Droit Canon". Un protestant, par exemple, qui épouse une protestante ou une païenne, n'est pas sujet à la forme prescrite par le Code. Il en est de même pour "ceux qui sont nés de parents non-catholiques et qui, quoique baptisés dans l'Eglise catholique, ont toujours été élevés dès leur enfance dans l'hérésie, le schisme ou l'infidélité ou même sans aucune religion". Pas même ces non-catholiques ne sont tenus à la forme de la célébration du mariage prescrite par le Code" chaque fois, évidemment, que leur mariage a lieu avec une non-catholique" parce que s'il s'agissait d'une partie non-catholique ils y seraient tenus, non certes par eux-mêmes, mais en raison de la partie catholique.

V. Rites des cérémonies. Outre la forme, la célébration du mariage comprend aussi un rite, un ensemble de cérémonies. Comment doit-on se régler en cela? Le principe général veut qu'en temps normal. "hors le cas de nécessité, on observe dans la célébration du mariage les rites prescrits, contenus dans les livres liturgiques, approuvés par l'Eglise ou en vigueur par suite de louables coutumes". Enoncé le principe général le Code parle de bénédiction nuptiale solennelle et des mariages mixtes.

Bénédiction nuptiale solennelle. A ce propos le Code note l'importance, le temps opportun et le ministre.

a- Importance - "Le curé doit veiller à ce que les deux époux reçoivent la bénédiction nuptiale solennelle".

b- Quand doit-elle être donnée. "Elle peut être donnée non seulement quand a lieu la célébration du mariage" mais" quand les époux ont vécu longtemps dans le mariage". Ce doit être cependant "toujours pendant la messe, conformément aux rubriques spéciales, et pourvu que le temps liturgique ne s'y oppose" selon précisément les prescriptions du C. 1108-2.

c-Ministre. "La bénédiction nuptiale solennelle. Ne peut la donner que le prêtre qui par lui-même ou par un autre prêtre délégué peut assister validement et licitement au mariage". Ce n'est pas nécessaire toutefois que ce soit le même prêtre qui assiste et donne la bénédiction, mais l'un peut assister et un autre délégué, par qui de droit, peut fort bien donner la bénédiction.

Lionel SEGUIN ptre

La porte étroite

La Porte étroite est-elle une farce? D'aucuns le voudraient. Léon Pierre-Quint entre autres en ***fait une satire de l'austérité puritaine*** qui jadis ravageait la France huguenote... Tous ne sauraient y voir de même, car ce jugement doit étonner sur une oeuvre d'allure au moins, aussi sincères...

André Gide a beau se défendre du ciel: il est poète et n'y peut rien. Qu'il pétrisse moulte boue, il n'en donne pas moins le jour aux marbres qui demandent à naître de son génie. Mais les veines de ce marbre qu'est la Porte n'oublient pas la paternité gidienne et l'oeuvre doit surgir par un point compatible aux deux, à l'esprit de l'oeuvre venu des dieux et au démon même de Gide. La Porte étroite est "l'histoire d'une âme éprise de *gloire célestielle* et qui atteint la joie mystique par le renoncement suprême" (Lalou). Voilà un thème à s'infiltrer dans l'oeuvre de Gide. Tout mystère, tout rêve immanquable lui agrée comme un baume pressenti seulement, inépuisable pour ne pas se donner. Mais comment mettre ensemble Gide-moi et renoncement, Gide-nuance et renoncement suprême, Gide-tristesse et joie mystique? Une phrase du *Retour de l'Enfant prodigue* semble éclairer la contradiction et la dissoudre quelque peu: "Et ce que je cherchais sur les routes, ce n'était pas d'abord tant une auberge que ma faim". Alors les oppositions s'apparentent, les contraires se complémentent. Nous nous voyons confrontés par deux espèces de renoncement. Celui de Gide fait de mépris systématique qui n'a pour but que de susciter davantage la faim, de rendre inexpugnable à soi-même la jouissance déjà connue, afin d'entourer de mystère un monde qu'il s'est rendu lui-même prosaïque, afin de se plaindre. Celui de son oeuvre, non plus l'appétit du néant ou le néant de l'appétit, ***mais l'oubli de soi et de toutes ses*** tendances pour s'envoler d'un coup vers la plénitude une fois entrevue.

La Porte étroite ne cesse pas d'être un problème, elle n'en est pas moins la fraîche expression d'un mysticisme inquiet qui trouve toujours trop large la voie où il s'est engagé. Une grande âme aimée de Dieu jaloux, Alissa, s'est voulu simplifier jusqu'à en mourir. Elle a écarté de son amour tout art et toute littérature, tout amour préconçu qui l'eût rendue moins pure. "Elle s'est présentée les mains vides, mais le coeur pur," comme la génisse intacte.

Après avoir tout donné, Alissa sent croître en elle une joie au-dessus de la joie humaine et par-delà toute douleur... cette joie radieuse" pressentie, et elle se demande, inquiète des pleurs de joie que lui arrache son coeur: "comme l'impatient oiseau qui crie sur devant l'aurore, appelant plus qu'annonçant le jour, dois-je n'attendre pas le pâlissement du jour pour chanter. " Cela finit malheureusement par un manque de confiance un peu gidien: "Je voudrais mourir à présent, vite, avant d'avoir compris de nouveau que je suis seule."

Mais il voudrait mieux quitter l'oeuvre avec cette parole à la St-François qui paraît au haut de la dernière page du journal d'Alissa: "Jérôme, je voudrais t'enseigner la joie parfaite."

Raymond TREMBLAY

Ce sont surtout des valeurs morales bien françaises qu'il importe de remettre debout pour avoir raison de mystiques étrangères et d'un matérialisme triomphant. Gén. WEYGAND.

Ne négligez pas votre santé
Consultez votre médecin et
apportez-nous vos prescriptions

La Pharmacie Lévesque

Tél. 5-5274 469 rue Notre-Dame Sudbury

Lettre d'Ottawa

(*suite de la première page*)

Car, si l'on en juge par certaines nominations faites récemment, il est très dangereux que le gouvernement commette des erreurs formidables. Comme exemple, je veux citer la nomination à un poste honorifique au Conseil de la province de Québec, qui, hier, a satisfait sa haine maçonnique contre le clergé et les institutions religieuses du Québec, en vociférant pendant près d'une heure contre ceux qu'il appelle ses compatriotes et ses confrères.

"L'histoire nous enseigne, continua l'honorable Charlevoix-Saguenay, qu'à toutes les âges et que dans tous les pays il y a eu de ces gens, comme l'intendant Bigot des premiers temps de la colonie, et comme aujourd'hui le président du plus important organisme provincial dans le Québec. Je ne doute pas que ceux dont il dépend n'empressiront de le forcer à donner sa démission du poste de confiance auquel il vient d'être assigné par le gouvernement de la province de Québec."

ROSE APPUI BOUCHARD

Fred Rose, député ouvrier progressiste et représentant de Montréal-Cartier, a inscrit une question au feuilleton de la Chambre des Communes, dans laquelle il demande au ministre de la Justice s'il est au courant qu'il existe une organisation secrète au Canada, complotant dans le but de créer un état fasciste séparé dans la province de Québec et certaines parties de l'Ontario". Il demande également quel est le nom de cette organisation et quelles mesures a-t-on prises pour faire enquête sur cette société.

C'est tout ce qui s'est passé à ce sujet à la Chambre des Communes. On sait qu'il existe un règlement qui empêche les membres d'une Chambre d'attaquer ceux de l'autre. En dépit de ce règlement, le député de Charlevoix-Saguenay a pu parler. C'est probablement parce qu'il s'exprimait en français. Autrement que cet Anglo-Canadien aurait fait appel au règlement. Les libéraux présents à la Chambre des communes n'ont pas osé intervenir selon toute apparence pour n'avoir pas l'air d'appuyer l'attitude de M. Bouchard devant la population de langue française du pays.

MM. COLDWELL ET RAYMOND

Dans une déclaration qu'il fit en dehors de la Chambre des communes, M. M.-J. Coldwell, leader national de la C.C.F., a dit que le ministère de la Justice devrait enquêter sur l'accusation portée par M. le sénateur Bouchard, à savoir qu'une société secrète du nom de Jacques-Cartier complotait en vue de créer un état indépendant français au Canada. "Je n'en sais absolument rien, confessa Coldwell, mais en toute justice pour les gens du Québec et ceux du Canada le ministère de la Justice devrait enquêter à ce sujet".

M. Maxime Raymond, leader du Bloc populaire canadien, au contraire, fit écho aux protestations du Québec. "Le discours du sénateur Bouchard, dit-il dans un communiqué remis à la presse, constitue une des plus basses attaques jamais proférées par un homme public, un tissu de fausseté et de calomnies. Il est déplorable qu'un homme qui a occupé et qui occupe encore une position importante dans la vie publique, se retourne ainsi contre ceux à qui il doit sa carrière pour les poignarder d'une aussi lâche façon. Maintenant à l'abri de la colère de l'électorat, M. Bouchard en profite pour déverser sa bile anticléricale et antinationale contre les institutions les plus sacrées de sa province. Personne n'est épargné. Jusqu'à notre clergé et nos éducateurs qui sont l'objet de ses insinuations les plus malicieuses.

"C'est le geste méprisable de celui qui roule et foule aux pieds tout ce qui a permis jusqu'ici à ses compatriotes de survivre et de conserver leur langue et leur foi. M. Bouchard se classe définitivement parmi les transfuges que l'histoire stigmatisera. Il n'est pas digne des postes de confiance qu'il occupe présentement".

M. GODBOUT MAL PRIS

La bourde politique de M. Bouchard eut une violente répercussion dans la province de Québec. Les députés libéraux étaient atterrés. Dès le lendemain, on allait jusqu'à dire que ce seul discours de M. Bouchard suffirait à faire battre le gouvernement libéral de Québec aux prochaines élections générales que l'on attend d'un jour à l'autre. M. Godbout vient en hâte à Ottawa. Dans la soirée il avait une entrevue avec M. Bouchard. Le peuple du Québec demandait la tête de M. Godbout comme président de la nouvelle commission hydroélectrique. Que s'est-il passé entre M. Godbout et Bouchard?. Personne ne le sait.

Avant son entrevue avec le premier ministre du Québec, M. Bouchard, cependant, avait fait une déclaration à la presse dans laquelle il disait que les critiques que son discours soulevait le laissaient froid et que ce qu'il avait dit était la simple vérité. Il ajouta qu'il croyait que M. le chanoine Lionel Groulx, de l'Université de Montréal, était le chef de l'Ordre Jacques-Cartier.

De son côté, M. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, remit également un communiqué aux journaux. Le ton est passablement flamboyant. Il disait que, pour ceux qui ne connaissaient pas le sénateur Bouchard, il était malheureux que celui-ci eût donné une portée aussi générale à quelques-unes de ses assertions. Ces gens peuvent avoir eu l'impression que le sénateur parlait de tous les Canadiens de descendance française. Il est évident que ce serait une grande erreur. Pour le ministre de la Justice, l'ordre Jacques-Cartier était une organisation peu importante et il ne fallait pas y attacher trop d'importance. La Gendarmerie royale canadienne d'ailleurs, veillait sur tous les mouvements subversifs et, si elle en découvrait un, celui-ci serait vigoureusement et rapidement réprimé. "Le sénateur Bouchard, conclut le ministre de la Justice, est de ceux qui prétendent appeler les choses par leur nom. Mais dans un mouvement d'éloquence, il est susceptible d'exagération et de description un peu fantastique".

M. BOUCHARD EST DEMIS

M. Godbout, qui connaît mieux M. Bouchard que le ministre de la Justice, était, cependant, d'un autre avis sur l'effet du discours du nouveau sénateur. Il jugeait ce discours non en juriste, mais en homme public. Le soir même, il se dissociait lui et son gouvernement, de l'attitude prise par le sénateur Bouchard. Faisant allusion aux attaques de M. Bouchard contre le clergé et la Société St-Jean-Baptiste, le premier ministre du Québec déclarait ceci: "Je les considère comme absolument injustifiables et dommageables, et j'affirme qu'elles ne représentent en aucune façon l'opinion d'un seul membre du gouvernement provincial".

Le lendemain de cette déclaration faite à Montréal, M. Bouchard déclarait, dans la même ville, aux journaux, que ce n'était que le commencement. Il n'était pas effrayé des conséquences. Il était un catholique de langue française. Il répondrait plus tard au sénateurs qui l'avaient critiqué. Dans la même journée, M. Godbout tenait à Québec une séance du conseil des ministres. Après quoi, il annonçait, sans commentaires, que M. le sénateur Bouchard était démis de ses fonctions comme président de l'Hydro-Québec.

QU'ARRIVERA-T-IL?

L'affaire en est là pour le moment. Mais elle est loin d'être terminée. Les groupes de l'opposition vont exploiter à fond aux prochaines élections provinciales du Québec. Elle continuera, après cette consultation populaire. C'est maintenant la lutte entre le groupe des démocrates, appartenant au parti libéral et en formant l'aile radicale, et les éléments cléricaux et nationaux du Québec. La guerre est en train d'opérer une révolution mentale dans cette province. Les éléments de gauche s'organisent. La lutte s'en vient. Plus que jamais les catholiques de langue française devront pratiquer leur catholicisme dans tous les domaines de leur vie.

En fin de semaine, dans une assemblée publique tenue à Ottawa, à laquelle assistait Tim Buck, Fred Rose, unique représentant du Parti communiste à la Chambre des communes, félicitait le sénateur Bouchard d'avoir parlé comme il l'a fait. Cette sympathie communiste est de mauvais augure pour le mouvement radical qui se dessine dans le Québec.

FIELD

Mmes Hector Cormartin, Romuald Lafrance, Edouard Hénaire, Mlle Rita Quenneville et M. Isidore Quenneville de Détroit visitent actuellement les familles Wilfrid Quenneville et Ulric Quenneville.

Lundi matin, le 12 juin, en l'église St-Joseph de Field, a été célébré le mariage de Mlle Desneiges Larcher, fille de M. et Mme François Larcher, avec M. Eugène Quenneville, fils de M. Wilfrid Quenneville et de Mme Quenneville, décédée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J. A. Prieur, curé de la paroisse. M. Larcher accompagnait sa fille et M. Quenneville était le témoin de son fils. Un grand nombre d'invités assistaient aux réceptions chez MM. Larcher et Quenneville. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

A M. et Mme Omer Trépanier, (née Gabrielle Tailefer), est née une fille baptisée Marie-Eva-Rachel. Parrain et marraine, M. et Mme Stanislas Larcher oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Philippe Quenneville, (née Cordélia Rivet), est né un fils baptisé Joseph-Ulric-Germain. Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Quenneville, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Noël Laforge, (née Hélène Deschamps), un fils baptisé Joseph-Arthur-Adélard. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Leduc, oncle et tante de l'enfant.

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

Devenez un maître dans votre profession. Des milliers de canadiens-français deviennent des experts et obtiennent des meilleures positions avec l'aide de l'International Correspondence Schools (Canada) Ltée. Etudiez chez-vous. Adressez-vous à
A. S. JARDINE, B.A.
Représentant
22 rue Elm est, Sudbury
Téléphone 4-4751

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6302

GRANDE
Fête Champêtre
ANNUELLE
du Club Lions de Sudbury

VENEZ ASSISTER A LA JOUTE DE BALLE-AU-CAMP
VENEZ JOUER AU BINGO
VENEZ VOUS AMUSER
Amenez votre femme et vos enfants, ils s'amuseront ferme
Il y aura concours de beauté et de santé pour vos bébés

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS PROCURER VOTRE BILLET SUR LA MAISON
Un de ceux qui viendront à notre Fête Champêtre s'en retournera chez lui propriétaire de
"LA MAISON DE SES REVES"
Cette maison est située à 408 rue Whittaker, et vous pouvez la visiter tous les après-midis et soirs de cette semaine

DONC, DONNEZ-VOUS LE RENDEZ-VOUS
Samedi le 1 juillet
au parc Queen's Athletic
à Sudbury
POUR LA GRANDE FETE CHAMPETRE
DU CLUB LIONS DE SUDBURY

Le paradis C.C.F.

Tout récemment le modeste village de St-Charles était en effervescence. On se préparait à recevoir les étonnants et super-politiciens C.C.F. Le jour solennel arrivé, une trentaine de délégués, des partisans, des amis, des voisins et des antagonistes remplirent la salle paroissiale. L'assemblée fut précédée par un succulent repas (75c). A cette table, on avait le net sentiment que chez les C.C.F. les choses ne se passaient pas comme ailleurs. L'antique coutume de l'hospitalité, les principes les plus élémentaires de la courtoisie, n'ont pas cours chez eux. Les places d'honneur, la droite et la gauche de monsieur le Curé, qui présidait, étaient occupées par des hommes politiques. Leurs voisins de table étaient également de dignes et influents C.C.F. qui s'étaient bousculés pour s'asseoir les premiers. Les quelques dames étrangères qui nous avaient gracié de leur présence, étaient frileusement blottie ensemble, et furent même laissées seules dans leur coin toute la soirée. Ceci pondait à penser qu'on était chez les communistes en plein. Là où la force prime le droit, là où l'égalité des sexes n'admet pas de déférence envers le plus faible.

Les quelques toast furent tous débités en anglais, bien entendu quoique l'assistance fut composée d'une forte majorité de Canadiens français. Il ne leur fut donc pas donné de saisir toute les "finesses" et la "subtilité" de la langue "maîtresse"... Un docteur McDonald, élevé à Warren et qui, paraît-il parle le français, n'a pas daigné nous fournir l'occasion de lui savoir gré pour ses tendances bilingues.

Entre cette heure et l'heure des débats, quelques voitures pleines de voisins, venus voir ce qui se passait chez nous, ce sont rendus compte que ce n'était que la même ritournelle et que l'assiette au beurre allait rester entre les mêmes mains. Aussi, ils ont vite rebroussé chemin et nous ne les avons pas revus depuis.

Aux sorties, l'argent de nos braves cultivateurs, cet argent durement gagné, s'empila dans les corbeilles des C.C.F.

Les discours commencèrent. Le député Casselman parla le premier, contrairement à l'habitude. Mais, monsieur le Député avait ses raisons... L'an dernier, au moment de sa cabale électorale, il s'était distingué chez nous, sur ses adversaires politiques, pour sa galanterie, son affabilité et ses inclinations bilingues. Il avait même fait de vaillants efforts en français pour nous faire comprendre ce qu'il voulait demander. Et nous... Pauvres "Frenchies sentimentaux, aisément convaincus, avions laissé parler nos coeurs. M. Casselman l'emporta par une importante majorité. Mais, une fois élu, ce personnage, de son piedestal où nous l'avons placé, ne sait plus s'occuper de petites gens comme nous... En plus de ne nous avoir point adressé le plus petit mot en notre langue, il a même poussé la discourtoisie jusqu'à plaquer là toute l'assistance de ses électeurs les plus zélés et s'en alla le nez en l'air finir la soirée ailleurs. Son épouse, cette fois, ne s'était pas déranger, non plus pour venir nous saluer.

Le long discours du Sieur Casselman, en anglais fut rendu sur un ton plate et monotone. Il fallut beaucoup de politesse française et beaucoup de patiente pour l'écouter aussi reverencieusement. Il ne nous apprit rien que les journaux et la radio ne nous avaient pas déjà dit.

M. le Curé, docteur en théologie, artiste, peintre et "habitant" à ses heures, fut appelé à parler de l'estrade. Faisant preuve de vraie diplomatie vaticane, il nous adressa dans les deux langues et sut amuser l'auditoire sans se compromettre, ni ne rien dire. La bienséance l'obligera de réserver le même accueil aux Libéraux, aux Conservateurs, aux Bloc Populaire, aux Crédit Social et à tous les autres partis politiques, qui viendront nous passer la main dans le dos et nous faire des mamours préélectorales. Aucuns d'eux, cependant, ne saura nous engourdir avec des promesses aussi hardies qui nous laissent un sourire béat aux lèvres... jusqu'au moment de les exécuter.

Le Dr. Avit Séguin, de Warren, de vieille souche conservatrice et qui depuis quelque temps, sans doute impressionné par tout ce chambranlement politique, vacille entre deux partis, subit, lui aussi, les effets de l'embiance et se déclara C.C.F. peut-être pour s'en mordre les pouces dès le lendemain. Car, disons-le encore, ce n'est pas le parti qui fait l'homme, mais bel et bien l'homme qui fait le parti.

Un nommé Ben Levert de Windsor (un des nombreux aspirants à la candidature) reconnu pour ses tendances socialistes militantes, par la fort et longtemps. Il nous étala toute la généalogie de sa famille; brandit le drapeau rouge prometteur des C.C.F. Il évoqua le patriotisme de ses deux fils à l'armée et nous fit des promesses fantastiques et des plus alléchantes. L'auditoire, bouche bée, sembla gober tout cela sans broncher. Avec insistance il dénia aucun rapport avec le parti communiste. Toutefois il oublia de nous éclairer sur la différence entre ces deux partis qui, il faut l'admettre, n'ont cependant pas le même nom.

Les C.C.F. nous promettent de faire honneur à toutes les fabuleuses dettes de guerre; de payer des pensions substantielles aux soldats vétérans et à leurs familles. Ils promettent d'instruire les enfants et les adultes (religions exceptées) pour rien. Ils paieront tous les soins médicaux et nous donneront les remèdes en plus. Veuves, orphelins, familles nombreuses, enfants, sexagénaires, malades, ivrognes, fous, tout le monde vivra heureux aux frais de leur gouvernement magnanime. Mais d'où proviendront ces sommes d'or incalculables, ça... c'est leur petit secret! Votons d'abord et nous le verrons bien ensuite. Les C.C.F. condamnent le présent système de notre rationnement. Ils se gardent bien de nous dire s'il y aurait un autre moyen d'éviter l'inflation. Comment pourrions-nous autrement contrôler les prix des denrées et éviter la banqueroute nationale?

Les C.C.F. nous donnent à croire que le régime qu'ils préconisent actuellement est tellement supérieur à tous les autres, qu'il ne nous reste plus qu'à leur laisser la bride sur l'encolure pour qu'à l'avenir tout les nouveaux-nés trouvent un héritage dans leurs berceaux. Tous ceux qui auront atteint l'âge de 60 ans n'auront plus qu'à se croiser les bras, ouvrir la bouche pour y recevoir le miel abondant. Ah! qu'il fera doux de vivre dans ce paradis C.C.F.! Personne n'aura plus à travailler; tout poussera et grandira tout seul; l'argent, en lingots d'or nous sera apporté sur des plateaux de vermeil; il n'y aura plus de catéchisme à apprendre; plus de sermon à écouter. Il n'y aura plus de maux à endurer, ni de tristesse à consoler. Il n'y aura plus de soucis, ni d'inquiétude pour personne. La vie sera un enchantement continu sous le régime C.C.F. On oubliera même de mourir... Dame! on ne mourra plus au Canada... parce que les C.C.F. vont trouver le moyen de nous laisser vivre éternellement en ce Paradis Terrestre.

"Une Villageoise"

TRIBUNE LIBRE

Monsieur Rathwell,

Mon silence est d'autant plus significatif qu'il fut intentionnel. Votre dernière lettre où, tout en me traitant de polisson, vous l'êtes doublement vous-même, cette lettre lancée tout d'un feu n'a laissé chez-moi aucune trace d'échauffaison. Voici Benjamin, "au complet", confiant et froidement satisfait de son oeuvre, car, il faut le dire, le cher Marcel a réussi son premier but.

Démontrer clairement au grand public que ceux qui préconisent cette nouvelle doctrine sociale à Sudbury: le créditisme, ne sont aucunement à la hauteur de leur position. J'entends que vous n'avez pas les qualifications requises pour orienter le "cerveau public" envers une doctrine sociale, supposément libératrice. Relisez mes lettres, elles ne visent pas autres chose.

J'aurais donc d'après l'énoncé précédent atteint ce but, quelques explications: si à ma première vous auriez opposé un silence digne, une indifférence que les hommes sérieux savent apporter à l'égard d'une opposition qu'ils considèrent au-dessous d'eux (c'est là notre opinion de ma personne, de mes idées), Marcel Benjamin n'aurait eu qu'une conclusion à tirer: voici des hommes déterminés, sérieux, travaillant dans la tranquilité de leur cercle d'étude à une compréhension plus claire et plus stable de cette doctrine sociale. Puisque ma lettre par sa brusquerie inattendue n'aurait suffi qu'à susciter un rien, je n'aurais eu qu'à me taire devant votre silence intelligent.

Le contraire, (je le soupçonnais un peu), arriva. Benjamin avait "osé" il était "criminel". On en vient jusqu'au défi public. Ce dernier acte achève le tableau. Au lieu de demeurer calme et sérieux, prêts à l'attaque, vous trépignez comme des enfants mal-domptés. Exaspérés, à bout de ressources: un défi. Un défi que je n'accepte pas pour ce qu'il a de ridicule et d'enfantin. Vous me poseriez cinquantes questions sur plusieurs sciences, entr'autres, les sciences astronomiques? Je vous croyais dans la lune, et voici que vous peuplez les étoiles! votre système de gratuités inviterait-il à une telle molesse du corps et de l'esprit que le vent vous emporte "tout doucement" vers les astres. Le Soleil ne serait pas une mauvaise place pour certains tempéraments bouillants!

Sérieusement, M. Rathwell, ce n'est pas votre destruction ou plutôt votre élimination que je poursuis, mais votre transformation. Vous n'êtes pas sans talents. J'ai moi-même rendu hommage à votre initiative, à votre zèle. Mon deuxième but serait de détourner ces possibilités loin de la fausse doctrine du " plus pour rien"

Prenons le cas d'un ouvrier d'usine. D'après votre système de gratuités, il reçoit de vingt à vingt-cinq dollars par mois pour chaque membre de sa famille. Il donnera à l'usine en rendement ce qu'il lui est nécessaire pour combler la différence entre l'allocation et le coût de la vie. Sans doute, sans doute, les premiers mois le verrait rempli d'enthousiasme mais la nature humaine a ses mauvais côtés, et le ralentissement de l'effort ne se ferait pas attendre. Puisque le nécessaire lui vient par enchantement, puisqu'il reçoit le plus pour rien, il donnera en rendement le moins possible.

Pour ce qui est des cultivateurs les conséquences sont encore plus graves. Plus graves parce que le cultivateur est le roi de notre économie, roi surtout de notre alimentation. Le secours direct de '39 et ses ravages chez les nôtres ont laissé des souvenirs assez récents pour qu'ils vous servent d'exemple. En donnant le plus pour rien au cultivateur, vous recevrez de lui le moins possible.

Un salaire proportionné au rendement et aux besoins du salarié s'oppose favorablement à ce système de "gratuités" puisqu'il laisse à l'individu la joie et la satisfaction de l'initiative. Je prévois votre réplique... "Proportionné au rendement, oui, mais ce même rendement au profit des trust, des cartels". Pas nécessairement. Je vous le demande: N'avons-nous pas à l'heure actuelle un programme essentiellement canadien préconisant l'élimination des trusts et des cartels?

Eliminez les trusts, les gros capitalistes au profit des pauvres gens, c'est louable, mais de grâce ne pas enlever toute initiative à ces mêmes gens par nos "gratuités" L'obligation du travail s'applique aux catholiques du vingtième siècle comme aux premiers chrétiens. Faire des générations des loques, c'est se rendre criminellement responsable de toute une civilisation.

Votre doctrine enlève aveuglément le but à la vie de l'homme, à son travail. Et un homme sans but, sans ambition, vaut mieux être orienté vers l'asile St-Jean de Dieu à Montréal que vers l'épanouissement complet le développement social, économique et culturel de sa race au pays.

Marcel Benjamin

Verner

M. et Mme Albert Lafrenière, de River Valley, visitaient leurs parents à Verner récemment.

Mlle Claire St-Amour partait la semaine dernière pour Ottawa.

Le militaire Rolland Laurin, attaché à une unité canadienne stationnée à Petewawa, était en permission dans sa famille.

Mlle J. Robert, de Montréal, visite sa famille.

M. Arthur Forget a rendu visite à M. et Mme L. Lapensée il y a quelque temps.

On apprend les prochains mariages de Mlle Hélène Rondeau, fille de M. et Mme G. Rondeau, à M. Armand Savignac, fils de Mme Vve M. Savignac; Mlle Annette Gagnon, fille de M. et Mme Treflé Gagnon de cette paroisse, à M. Roméo Violette de Warren.

Nos sincères voeux de bonheur et de succès à ces futurs époux.

LA FETE-DIEU

Comme par les années passées les paroissiens de Verner ont célébré le grand jour de la Fête-Dieu. Un grand nombre de nos fidèles ont manifesté leur grande foi et zèle en participant à la grande procession qui eut lieu dans la partie ouest du village. Voici l'ordre du défilé de la procession: la croix avec les deux enfants de choeur, les garçons de nos écoles de la paroisse, les croisés en uniforme avec bannière en tête, les filles de nos écoles, la bannière des Enfants de Marie suivie des congréganistes, celle des Dames de Ste-Anne, et, suivi des membres, le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur suivi par les ligueurs, les chantres suivis des petites filles jetant des fleurs, et le St-Sacrement porté par M. l'abbé F. Blais.

Le reposoir, préparé chez M. Francis Beaudry, était artistement décoré de fougères et de fleurs.

CONCERT

Mardi dernier, le 13 juin, une intéressante soirée était donnée dans notre salle paroissiale par un groupe d'artistes de l'Esturgeon, sous l'habile direction de M. Charles Goudrault. On présenta la comédie: "Les Trois Petites Goutte" qui n'a pas manqué de faire rire l'auditoire. Et que dire de notre "Prosper" qui a su nous faire rire par ces deux petits monologues.

M. l'abbé Blais nous a certainement captivés par une des plus belles chansons de son répertoire.

Espérons qu'ils reviendront encore nous réjouir par leurs bons propos.

MM. Ephrem, Laurent et Gérard, et Mlle Simone Turenne partaient dernièrement pour un voyage à Montréal.

St-Charles

Lundi dernier, le 12 juin, le Révd. L. Séguin bénissait le mariage de Mlle Thérèse Bédard et M. Marcel Turcot. La ravissante mariée, vêtue d'une costume bleu marine avec accessoires bleu pour, entrait au bras de son père, M. Arthur Turcot servait de témoin à son fils, M. Noël Turcot garçon d'honneur était accompagné de Mlle Rose Bédard, qui remplissait la fonction de fille d'honneur.

Après la bénédiction nuptiale, il y eut réception chez les parents de la mariée. Le jeune couple partit ensuite pour un voyage à Ottawa et Montréal où ils rendront visite à plusieurs parents et amis. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Arthur Turcot, M. Snob, Mlle Yolande Turcot.

Pour le voyage, la mariée portait une robe de chiffon bleu pâle. A leur retour ils éliront domicile à St-Charles.

Dimanche, le 11 juin, 24 petits enfants, dont 10 petites filles et 14 petits garçons faisaient leur première communion à la messe de huit heures. Plusieurs fidèles communièrent aussi en grand nombre. Durant la messe, les enfants de l'école du village sous la direction de nos excellentes religieuses Soeurs de l'Assomption, chantèrent des cantiques appropriés à l'occasion.

LA FETE-DIEU

Les travaux d'embellissement de la grotte de Notre-Dame de Lourdes sont terminés. Un trottoir de six pieds de largeur, du gazon encadré de naies d'iris et d'épinettes, des plates-bandes de fleurs, voilà ce qu'on peut admirer sur le terrain de notre grotte. Comme tous les paroissiens ont généreusement prêté leur concours, tant en charroyage de mètres de terre et d'engrais, tant en labour et en espèces sonnantes, nous pourrions tout aussi bien appeler cet endroit: "La grotte de la fraternité" tellement il était plaisant de travailler de concert, hommes, femmes, et enfants, selon la tâche assignée.

Après un mois de travail ardu, le site était tout préparé pour le reposoir de la Fête-Dieu. Dimanche, le 11 juin, notre belle grotte se faisait plus pittoresque encore pour accueillir le Dieu-Hostie. Parcourant une route pavoisée de drapeaux multicolores, la procession se rendit à la grotte dans l'ordre suivant: Croix et acolytes, premiers communiants, croisés, enfants d'écoles, Enfants de Marie, Dames de Ste-Anne, ligueurs, hommes, Choeur de chant, enfants de choeur, thuriféraires, bouquetières, dais et Saint-Sacrement. L'ordre de la procession était assuré par la vigilance de quatre officiers de la Ligue du Sacré-Coeur. Au reposoir, notre bon curé, M. l'abbé L. Séguin, fit des prières spéciales aux intentions de ceux qui ont aidé aux travaux de notre grotte". Chacun de nous se souviendra de l'effort d'embellissement à St-Charles, au printemps de 1944.

M. Laurent Lemieux est à se construire une maison.

M. Ferier Gauthier et sa famille sont de retour dans St-Charles après avoir passé l'hiver à Sudbury.

M. Camille Roy, M. Léo Lefebvre, M. et Mme Romeo Noël sont de retour d'un voyage à Shawinigan Falls, Trois-Rivières, Lauzon-Ville, Montréal où ils visitèrent des parents et des amis.

On annonce le mariage de M. Jean-Paul Gravelle et de Mlle Rachel Côté de Ste-Odile.

Ottawa — Une ordonnance de la Commission qui entre en vigueur aujourd'hui mette fixe des prix maxima pour les ventes de conserves domestiques tomates, blé d'Indes, fèves et jus de tomates. Des milliers de conserveurs domestiques de la province de Québec surtout, sont atteints par le nouveau décret qui établit des prix uniformes pour tout le Canada, selon les prix en vigueur pour les conserveurs industriels.

Club Saint-Louis

TEL.: 4-4581

RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS

Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraichissements,
Ping-Pong

Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture.

W. ALBERT MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES DE CHOIX

Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601

Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

A. FOURNIER LTEE

ASSURANCES

FONDEE 1896

TEL. 7-7646 11 RUE ELM, EST

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition

l'Hotel FRONTENAC

REVISION ET REIMPRESSION DU DICTIONNAIRE DE MGR TANGUAY

Tous les canadiens français seront sans doute heureux d'apprendre que le Dictionnaire Généalogique des familles canadiennes de Mgr Tanguay, considéré comme une oeuvre formidable sans doute, mais incomplète, sera réédité par M. Gabriel Drouin, après avoir été corrigé, mis à point et minutieusement revisé.

Ce dictionnaire de Mgr Tanguay, véritable encyclopédie de nos familles, renferme la liste des baptêmes, mariages et sépultures, (de 1621 à 1700 en un volume couvrant une période de 79 ans; de 1700 à 1760, en six volumes, couvrant une période de 60 ans).

Il appartient à l'Institut Généalogique Drouin de conserver un tel monument de postérité, en élaguant cependant les erreurs, en rectifiant ce qui est nécessaire, en complétant aussi, selon le cas, cette oeuvre admirable par des renseignements que Mgr Tanguay n'a pas utilisés ou n'a pu le faire.

Le projet de M. Gabriel Drouin est très élaboré. Il s'agissait pour lui de puiser aux mêmes sources que Mgr Tanguay, d'apporter à l'oeuvre de précisions, de recommencer la tâche dans le dessein toujours de faire mieux et surtout de mettre à profit les immenses richesses généalogiques, amassées par son père et par lui, qu'il a aujourd'hui en toute sécurité et à sa portée.

Dans Tanguay il est parfois impossible de découvrir, de retracer le lieu d'origine. Il arrivait en effet que des noms étaient illisibles ou encore que des modifications et changements avaient été apportés aux noms de paroisses, etc...

Souvent Mgr Tanguay risquait un nom, une provenance, sans preuves suffisantes, sans documents à l'appui. D'où des erreurs regrettables mais facilement explicables. Grâce à la photographie largement utilisée par M. Drouin, on peut remédier à cet état de choses et avoir à sa portée des reproductions de documents indispensables.

Dans ce nouveau dictionnaire généalogique, des planches, cartes et graphiques rigoureusement tracés, nous permettront de répérer facilement l'endroit précis, le lieu d'origine dans telle province de France ou tel département, etc. Lorsque l'on mentionnera le lieu d'origine, il y aura deux renvois aux planches des premières pages, soit l'un pour l'endroit précis et l'autre pour la province, etc... M. Gabriel Drouin utilisera dans la préparation de son travail, des sources oubliées par Tanguay ou introuvables en ce temps-là. Parmi ces sources nous pourrions mentionner: livres de comptabilité et rapports de la fabrique, feuilletons ou rapports des assemblées de marguilliers, prône écrit de messieurs les curés, messes recommandées, annonces de mariage, contrats de mariage, etc...

Il n'oubliera pas non plus les registres de confirmation et abjuration, celui des hôpitaux, celui des paroisses, car Mgr Tanguay souvent se contentait des registres conservés aux pa ais de jus-tice et Dieu sait combien ils étaient incomplets.

Dans le passé de nombreux comités et sociétés se sont formés pour entreprendre la dure tâche de reviser et rééditer le dictionnaire Tanguay. Ce n'est un secret pour personne que tous ont abandonné cette tâche après de patients labeurs et de multiples efforts. La principale raison de l'échec, c'est que les documents nécessaires étaient dispersés dans au-delà de 100 paroisses et plusieurs bureaux d'archives échelonnés sur les rives du St Laurent.

Aujourd'hui, M. Gabriel Drouin, avec un personnel, entraîné et spécialisé dans la paléographie peut exécuter tout le travail à son Institut et le mener à bonne fin parce que tous les documents nécessaires ont été photographiés sur micro-pellicules et sont tous réunis dans une seule pièce. Ainsi, un document de Montmagny peut, au besoin, être comparé avec un document des Trois-Rivières et il arrive souvent que la comparaison de deux documents est nécessaire et révélatrice.

Mgr Tanguay a droit à la reconnaissance de la nation et M. Drouin n'ambitionne pas de succès pécuniaires et les volumes seront vendus au prix de revient. M. Drouin veut conserver à jamais la mémoire de Mgr Tanguay en la faisant revivre dans ses oeuvres et il n'a aucune objection, bien au contraire, à partager cet honneur avec des collaborateurs. Toute une section de l'Institut est réservée à ce travail. Chercheurs, érudits, historiens qui ont accumulé eux aussi des renseignements inédits trouveront à l'Institut un système merveilleux de classification de documents dans les dossiers et un jeu de fiches de différentes couleurs pour chaque genre de renseignement. Ils y trouveront également l'atmosphère indispensable à l'édification de l'oeuvre, le confort, le silence, la tranquilité, tout ce qui pourra leur être aussi de quelque utilité.

Les noms de ces collaborateurs apparaîtront aux premières pages du nouveau dictionnaire réédité aux frais de M. Gabriel Drouin et ils seront aussi inscrits dans le coeur et la mémoire de tous les Canadiens-français.

Ce nouveau dictionnaire sera un monument du souvenir élevé à la mémoire et à l'honneur de la race française en Amérique.

Hommage aux pionniers

Le coopératisme célèbre, cette année, son centenaire. Existe-t-il un métal assez précieux pour symboliser de telles noces? Quel qu'il soit, il servira à enchasser le diamant merveilleux qu'est la coopération. Diamant qui même s'il eût mille facettes ne pourrait refléter tous les bienfaits, toutes les vertus, toutes les possibilités de la doctrine coopérative.

Voilà donc cent ans que les équitables pionniers trouvaient au fond de leur coeur, avec leur gros bon sens d'hommes du peuple, la formule connue aujourd'hui sous le nom de "règle d'or", laquelle devait changer de fond en comble la conception du commerce et, plus tard, celle de l'industrie.

Voilà donc cent ans que les "millionnaires à cinq sous", ouvriers d'un courage qui n'avait d'égal que l'amour du prochain, se sont mis à la tâche pour redresser un ordre social qui tenait la majorité des êtres humains dans un état de misère sordide.

Cent ans et que de chemin parcouru depuis! Sans le moindre doute, aucun des pionniers, malgré leur rêve d'entr'aide, de justice, ne prévoyait l'envergure qu'allait prendre la modeste entreprise qu'ils venaient de fonder. En cent ans, la modeste boutique de la ruelle du Crapaud est devenue la deuxième entreprise en importance de l'Angleterre. Aujourd'hui, elle a sa flotte marchande, ses plantations de thé, de café, de palmiers, des manufactures, ses usines, sa banque qui n'est dépassée que par la Banque d'Angleterre. Et tout cela dans le seul domaine économique, et tout cela en un seul pays, le leur. Car la merveilleuse formule a fait du chemin en cent ans. Elle a même fait le tour du monde.

Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'elle n'a changé nulle part, c'est qu'elle est suivie à la lettre partout. Partout, elle a remporté le même succès. N'en citons comme témoignage que la façon dont les pays nordiques se sont développés. La Suède, entre autres, en est rendue à un point où les monopoles sont obligés de suivre la route tracée par les coopératives. Et que dire des oeuvres de solidarité, de fraternité qui partout ont fleuri!

Pionniers de la coopération, dormez en paix. Ou plutôt non. Venez voir ce que vos adeptes ont réalisé dans la voie que vous leur avez ouverte. Venez les guider, les inspirer. Nous, nous vous remercions, nous vous bénissons d'avoir tracé cette route lumineuse. Vous nous avez fourni l'occasion d'être utiles, d'ajouter notre quote-part de bonne volonté à la vôtre. Aussi nous engageons-nous à employer toutes nos forces, nos intelligences, nos coeurs pour que ceux qui nous suivront aient la tâche encore plus facile. Au deuxième centenaire, tous, nous en avons la certitude morale, seront des coopérateurs.

Berthe LOUARD

Chelmsford

Dimanche, le 11 juin, après la messe de 10 heures avait lieu la procession du St-Sacrement dans la paroisse de Chelmsford.

Le reposoir était érigé à la résidence de M. P. Caron. La préparation du reposoir avait été confiée aux dames de Ste-Anne.

Le Saint-Sacrement était porté par l'abbé J. Michaud, assisté de Mgr S. Côté, P.D. et de M. l'abbé G. Paquette. Le dais était porté par des membres de la Ligue du Sacré-Coeur.

Au retour de la procession, il y eut salut solennel du St-Sacrement célébré par M. l'abbé J. Michaud.

Le reposoir, magnifiquement décoré, ainsi que les maisons, le long du parcours, le défilé imposant des différentes organisations, bannières en tête, tout contribua à faire de cette procession une des plus pieuses que nous ayons eue.

Dimanche, le 11 juin, Mgr S. Côté, P. D. bénissait le mariage de Mlle Léona Bradley et de M. A. Gravelle. MM. Isaac Bradley et Gravelle servaient de témoins.

La mariée portait une longue robe de tulle blanc avec un court voile. Elle portait un livre d'heures décoré de "myosotis".

Après le mariage, une réception eut lieu chez les parents de la mariée. Ensuite, les nouveaux mariés, partaient pour un voyage à Ottawa. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Mme Joseph Ayotte, accompagnée de sa fille Jacqueline de Plantagenet, visitait son frère Mgr S. Côté P.D., curé de Chelmsford.

M. et Mme Marcel Ayotte servaient un dîner dont les invités étaient Mgr S. Côté, M. Georges Ayotte, M. et Mme Adélard Lajeunesse de Sudbury, Mme Joseph Ayotte et Mlle Jacqueline Ayotte de Plantagenet.

M. l'abbé L. Villeneuve, accompagné de ses parents, M. et Mme E. Villeneuve passent quelques jours à l'Esturgeon.

M. et Mme Léo Cliche (Anna Thibeault), sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Léona-Bernadette. Parrain et marraine étaient M. et Mme Stéphane Langis oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Paul Lefebvre annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-André. Parrain et marraine, M. et Mme A. Lepage de Capréol oncle et tante de l'enfant.

Que nos efforts soient plus ou moins favorisés, il faut quand on quitte la vie pouvoir dire: "J'ai fait ce que j'ai pu.". — PASTEUR

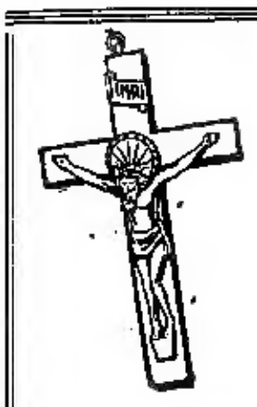

Davis Bros.

Angle des rues Durham et Beech
En face de l'église Ste-Anne

Bijoutier et Optométriste

Superbe assortiment d'articles religieux, statues, chapelets, livres de messe et lampions.

Nous avons de beaux crucifix
Meilleure marchandise, plus bas prix

Tél. 7-7242

Pommes sèches ..... lb 21c
Beurre Carload ..... lb 37c
Fromage Château ..... ½ lb 20c
Pain Carload ..... 2 pour 15c

Veuillez voir nos étalages de fruits et légumes frais à des prix très modérés

L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS 3"
45 rue Elm — 499 Notre-Dame — "Quality Meat" et Epicerie 16 Elm est

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5521 142 RUE EYRE

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

COMPLIMENTS DU 1er JUILLET DE LA MAISON
JAS. H. FORBES & SONS
NOUS VENDONS DES RADIOS ET APPAREILS ELECTRIQUES
Service fait par les meilleurs techniciens
71 RUE BEECH SUDBURY TEL. 4-4152

Le 1er juillet nous célébrons le fait que nos grands-pères nous ont assuré la liberté politique du Canada.
Aujourd'hui, sous la direction du Crédit Social, nous combattons pour obtenir la liberté économique du Canada.
Annonce commanditée par
BRUNET et RATHWELL
74 RUE BORGIA TEL. 3-0442

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

LA VIE AGRICOLE

Les bleuets

Si les bleuets de 1943 se sont vendus au prix record de 15 sous la livre, au Lac St-Jean, en moyenne (12 sous fut le prix moyen pour toute la province), il ne faut pas croire que cela est normal et peut se maintenir à un tel niveau, dit M. Georges-N. Fortin, du Ministère de la Colonisation, attaché à la Ferme Expérimentale de Normandin. On se rappelle bien qu'en 1937 et en 1938, le cueilleur de bleuets ne reçut que 3 et 4 cents la livre, ce qui n'était guère encourageant. Il y avait des raisons pour cela, qu'on a mis du temps à comprendre. Jadis, notre bleuet avait une réputation enviable. Mais le scrupule ne rongeait pas tous les producteurs, et d'aucuns avaient bien pensé de vendre un mélange de bleuets, de feuilles, de mousse, de terre, voir de semelles de bottes! Personne n'était au char pour inspecter les boîtes, et on se f... pas mal de l'Américain qui recevait cela.

Le 29 juillet 1942, le Ministère de l'Agriculture de Québec publiait un règlement de classification "pour répondre à la demande des bons producteurs et des marchés".

Seuls peuvent être vendus les bleuets des catégories suivantes: "Les bleuets No. 1 doivent être sains, bien conformés, d'un beau coloris, assez uniformes, d'au moins un quart de pouce de diamètre sans queue, ni feuilles, ni fruits verts, ni terre ou autre matière étrangère.

Catégorie No. 2: fruit sain, assez bien coloré, sans dégâts sérieux causé par la terre ou autres matières étrangères, ou par quelque autre cause.

Concernant l'emballage du fruit, voici la règle à suivre:

Les bleuets peuvent être emballés en casseaux, en paniers et en boîtes.

1) On ne peut utiliser que des casseaux d'une pinte. Ceux-ci seront emballés dans des cageots (crates) pouvant contenir 24, 32 ou 36 casseaux de même capacité.

2) Vendus en paniers, on ne peut utiliser que des paniers de onze pintes.

3) Si les bleuets sont emballés en boîtes, ces dernières peuvent être de deux dimensions:

a) boîtes contenant 22 livres de bleuets, poids net. Ces boîtes devront mesurer à l'extérieur 5 x 12 x 24 pouces, et à l'intérieur, 4 x 11 x 22 pouces.

b) boîtes contenant au moins 30 livres, poids net. Ces boîtes devront mesurer à l'intérieur, 5½ x 12½ x 21 pouces; l'épaisseur des planches des bouts n'excédant pas un pouce, et les autres planches formant le fond, le couvercle et les autres côtés devant avoir une épaisseur maximum d'un demi-pouce.

Les instructeurs du Service de l'Horticulture verront à faire observer ces règlements établis en vue du bien général.

Il n'est pas déplacé, ici, de rappeler que le Ministère des Terres et Forêts, par un arrêté ministériel, du 21 août 1942 "ordonne à tous les cultivateurs et à tous les colons de se soumettre aux règlements du Service de la Protection se rapportant aux brûlage d'abatis et à tous ceux qui circulent en forêt de se procurer un permis de circulation et de se soumettre à tous les règlements que comporte ce permis."

Les producteurs de bleuets doivent s'adresser aux officiers forestiers de leur district pour obtenir ce permis avant d'aller cueillir sur les terrains de la Couronne. Il n'y pas aurait pas de sanctions trop sévères pour ceux qui, dans l'espoir d'obtenir une bonne récolte de bleuets incendient délibérément les forêts de la Couronne, même après avoir obtenu ce permis de circulation. Les fumeurs et ceux qui vont tenter aux abords des bois ne sont pas déliés du devoir d'être très prudents. Chaque fois que le feu rase une forêt, c'est l'économie de tout un district sui s'en ressent pour plusieurs années à venir.

De concert avec la Division fédérale de l'entomologie, le Ministère de l'Agriculture de l'Alberta conduit une campagne pour la destruction des hypodermes par l'entremise des cercles de la jeunesse agricole. La destruction des hypodermes a été adoptée comme projet pratique par les cercles d'éleveurs de boeufs et de vaches laitières, et elle fait partie du programme de tous les cercles de la jeunesse agricole.

L'herbe à puce

De toutes les plantes irritantes que l'on trouve dans l'Amérique du Nord, l'herbe à la puce est assurément l'une des pires et les autorités ont tenu dûment compte de ce fait dans leurs préparatifs pour l'entraînement des forces combattantes. L'herbe à la puce pousse dans toutes sortes de conditions humides ou sèches, ombragées ou exposées, et sur toutes sortes de sols, aussi bien dans les sables purs ou les terrains rocheux que dans les sols riches des champs ou des bois. Elle pullule dans les terrains vacants.

Comme cette plante néfaste se rencontre sur les rivages, dans les endroits rocheux, dans les régions des lacs et des hautes terres, qui attirent les campeurs et les villégiateurs, et qu'il est difficile de la détruire dans ces endroits, on devrait toujours être sur le qui-vive pour éviter de s'infecter. On trouvera une description complète de cette plante et de ses différents modes de végétation ainsi que du traitement à appliquer après qu'on est venu en contact avec elle dans la Circulaire 574 "L'Herbe à la puce" que l'on peut se procurer en écrivant au ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

Tuez les mouches

La mouche commune est l'un des ennemis les plus redoutables de la santé publique. On sait qu'elle porte les germes de dysenterie, de diarrhée infantile, de typhoïde et de tuberculose. On sait également qu'elle peut propager la paralysie infantile. Les mouches se reproduisent dans les tas d'ordures; elles se nourrissent de saletés; elles passent directement des immondices les plus sales à la nourriture humaine, portant sur leur corps velu, leurs pattes et leur bouche collante, des bactéries et des parcelles de matière en décomposition, et cependant leur présence est tolérée dans certaines maisons, et dans certains magasins qui offrent en vente des denrées alimentaires.

Le meilleur moyen de combattre la mouche commune est de détruier ses foyers de propagation, mais l'union des efforts est nécessaire pour cela. Ceci comporte le traitement raisonné du fumier, des ordures ménagères et des autres matériaux de rebut. Un feuillet exposant ces méthodes est gratuitement fourni à ceux qui en font la demande par le Bureau d'extension et de publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Ce qui importe le plus peut être, c'est de protéger les aliments contre la contamination par les mouches. Il faut recouvrir de grillage les portes, et tuer promptement les mouches qui malgré des précautions réussissent à s'introduire dans la maison.

Un nouvel insecticide désigné par les lettres de code DDt. vient d'être découvert. Cet insecticide employé en solution de 5 p.c. dans l'huile de charbon et appliqué en pulvérisation sur l'intérieur des murs des étables, des écuries et des autres bâtiments, tue les mouches et conserve pendant plusieurs semaines toute sa puissance destructive. Pour le moment il est réservé entièrement à l'Armée et sert à protéger nos soldats outremer contre les insectes de tous genres porteurs de maladies. Après la guerre, ce nouvel instrument si utile pour la lutte contre les insectes sera mis à la disposition des civils.

La perfection se compose de minuties. Le ridicule n'est pas de les remarquer, mais de les mettre hors de leur place. — JOUBERT.

Voilà un bon Canadien qui n'a pas froid aux yeux!

"OUI, c'est notre fils Jacques. C'est un gaillard en santé et solide. L'instruction militaire lui a vraiment fait du bien. Nous étions peut-être opposés à ce qu'il s'enrôle au début. Et qui sait si, comme le major Triquet, il ne sera pas décoré, honneur qui rejaillira sur notre famille? Mais même sans décoration . . . il est résolu à faire son devoir en combattant pour un monde meilleur et en vue de la libération de la France, le beau pays de nos ancêtres."

Jacques est l'un des nombreux et vaillants Canadiens français qui font partie de l'Armée active. Il est de l'Infanterie, la "reine des batailles". Il défend son avenir et celui de son pays. Il s'est engagé volontairement. Il sait que ce sont les volontaires qui, en général, font les meilleurs soldats.

Où puis-je m'engager volontairement AUJOURD'HUI?

Au plus proche centre de recrutement. Si vous ne savez pas où aller, écrivez aux quartiers-généraux du recrutement de l'Armée situés dans la ville la plus proche de chez vous.

Serai-je versé dans une unité canadienne-française?

Oui, vous serez incorporé avec vos concitoyens de langue française. Vous aurez le choix de suivre l'instruction militaire dans la langue que vous préférez.

INSIGNE DU SERVICE OUTRE-MER — PORTEZ-LE À VOTRE BRAS

ENGAGEZ-VOUS AUJOURD'HUI DANS L'ARMÉE ACTIVE

W4F

La récupération

Mercredi le 28 juin, on fera encore une fois la récupération du papier de rebut à Sudbury. Le comité de la récupération à Sudbury a choisi ce jour afin de donner aux ménagères de Sudbury l'occasion d'aider aux soldats combattants en Normandie. Tout le papier de rebut sert à fabriquer des boîtes dans lesquelles on expédie des approvisionnements outremer. A une réunion du comité, Mme D. S. Humphrey, présidente rapportait avoir expédié un wagon de papier le samedi précédent. Ce papier provenait de la cueillette journalière faite dans la région commerciale de Sudbury. Le poids du wagon s'élevait à 21 tonnes et 40 livres. Il reste quatres tonnes qui iront à l'entrepôt de Sudbury, et ceci sera inclus dans l'expédition en fin du mois. On demande l'aide bénévole des écoliers pour la prochaine cueillette.

Décès de M. W. Dajenais

Le soldat William Dagenais, un membre de la garde de Vétérans du Canada, a reçu un service militaire dans l'église Ste-Anne. Le soldat Dagenais est mort soudainement à Port Arthur mardi, le 20 juin. Les membres de la Légion Canadienne de Sudbury ont assisté au service qui fut chanté par le père Rosaire Legault. Les soldats W. Gascon, W. McKee, et W. Kuby et l'esergent C. B. Salem étaient porteurs

Prix du marché

Samedi, le 24 juin, les prix de certains articles étaient comme suit:

fraises, le casseau 35c
rhubarbe, la botte 5c ou 6 pour 25c
oignons verts, ...3 bottes pour 10c
beaux radis, le pqt..... 5c
choux, la pomme 10c
laitue, la pomme 15c
patates, ... 10 lbs. pour 35c
patates, la poche..... $2.15
volailles nettoyées, la lb 40c
non-nettoyés la lb 30c et 32c

Les prix des viandes nous ont été fournis par M. Léo Gagné du marché

steak de boeuf, la lb 35c
rôt de boeuf, la lb 23c
boeuf à bouillir, la lb 17c
rôti de lard, la lb ..... 35c et 29c
viande hachée, la lb 20c
saucisses, la lb..... 25c
boudin, la lb..... 25c

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Ici et là dans les majeures:

Les cardinaux de St-Louis et les Pirates de Pittsburgh ont joué 14 manches dans une joute régulière de la ligue Nationale mais n'ont pu rompre une égalité de 5 à 5. Les deux équipes utilisèrent 5 lanceurs chacune; Roy Sanders, au 1er but pour les Cardinaux, frappa un coup de circuit qui donna une avance temporaire de un point à son équipe.

• •

Fritz Ostermueller, lanceur récemment acquis des Dodgers par les Phillis de la Nationale, s'est distingué dernièrement en n'accordant que 3 coups sûrs au St-Louis alors que son équipe triomphait 1 à 0.

• •

Les Royaux de Montréal ont une meilleure tenue dans la ligue Internationale. Les Dodgers de Brooklyn, auxquels sont affiliés les Royaux, ont consenti à renforcer l'alignement de leur club "ferme"; en plus les lanceurs de Bruno Boetzel ont brillé au cours des récentes joutes des Royaux à Montréal.

• •

Hal Newhouser jouit d'une de ses meilleures saisons au monticule pour le Détroit de l'Américain; Hal, seulement âgé de 23 ans, a déjà 10 victoires à son crédit et il n'a subi que 2 défaites.

• •

Thurman Tucker premier frappeur du circuit junior des majeures, maintient sa moyenne aux environs de .370.

• •

Un événement singulier s'est écoulé la semaine dernière dans la ligue Internationale alors que Gabby Harnett, gérant du Jersey City, a eu le dessus dans une discussion assez "chaude" avec un arbitre à Toronto. Le contraire arrive plus souvent.

• •

Dans le circuit Nickel Belt

Oscar Cloutier a probablement lancé la meilleure partie de sa carrière à la balle-molle dernièrement au parc Queens mais son équipe a dû s'incliner devant les Shamrocks de Henry Dunn au pointage de 5 à 1. Les vaincus commirent deux erreurs qui éclipsèrent la tenue exceptionnelle d'Oscar qui, selon notre avis, a un bras plus vigoureux que l'an dernier.

• •

Un grand nombre de partisans de la balle-au-camp se demandent encore comment les Tigres de Frood ont pu vaincre les Cubs de Creighton au compte de 11 à 10 avec 12 coups sûrs tandis que les perdants en cognèrent le joli total de 22.

Maurice Vaillancourt lance une balle plus rapide cette année pour le Frood mais il lui reste à apprendre à la placer là où le frappeur aura de la difficulté à la toucher. les succès de son équipe dépendent de lui en grande majorité.

• •

A. Lécuyer et C. Fortin, deux membres de l'équipe du Collège Sacré-Coeur à la balle-Molle, feront probablement partie du club Silver Foam de la ligue sénior à Sudbury pendant les vacances d'été.

Blezard Valley

NAISSANCES

A M. et Mme Paul Foucault (née Cécile Fex) est né un fils le 12 juin, baptisé le 18, sous les noms de Joseph, Hector, Charles. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Larocque.

A M. et Mme Olivier Fournier (née Marie-Jeanne Auger) est né un fils le 2 juin, baptisé le 18 sous les noms de Joseph, Dorima, Régent. Parrain et marraine, M. et Mme Dorima Auger oncle et tante de l'enfant.

Dimanche à 7 heures avait lieu à l'église l'heure sainte de la Ligue du Sacré-Coeur. Le Rév. P. Pouliot s.j. du collège du Sacré-Coeur, donna l'instruction de la soirée.

Jeudi le 22, à la salle de l'hôtel de M. Cayen, un "shower" fut donné à l'occasion du mariage future de Mlle Gabrielle Lafontaine à M. Emile Bélisle.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 CLM. E. SUDBURY
TEL.: 5-8221

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOUREZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Pour le 1er juillet

Nagez pour votre distraction

NAGEZ
pour votre santé

COSTUMES DE BAIN POUR DAMES ET DEMOISELLES

Superbes costumes de bain qui vous feront écarquiller les yeux et rester bouche bée! Quelque soit le modèle que vous désirez, il y en a pour tous les goûts: lignes princesse, tailles froncées, jupes larges, soit en coton, satin, "sharkskin", jersey, etc., etc. Vous trouverez le modèle que vous désirez dans notre assortiment de ces costumes de bain. Grandeur, 14 à 20.

CHACUN
$1.99 à $7.95
C.D.S. deuxième plancher

BONNETS DE BAIN
MARQUE JANTZEN

Protégez vos cheveux de l'eau en portant un de ces bonnets. En tissu imperméable. S'attache avec une boucle. Couleur blanc seulement.

CHACUN $1.00
C.D.S. premier plancher

Vous pouvez acheter toute votre toilette d'été chez

CANADIAN DEPARTMENT STORES

65 rue Durham Sudbury, Ont.

Au REGENT
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, LES 29, 30 ET 1er JUILLET
GENE AUTRY dans "GAUCHO SERENADE"
aussi
"THE DEAD END KIDS"
dans
KEEP'EM SLUGGING

THEATRE RIO
SUDBURY ET LEVACK
261 rue Hazel Sudbury Ont.
LES 29, 30 JUIN ET 1er JUILLET
COVER GIRL - Rita Hayworth
et
McGUERNS FROM BROOKLYN
Aussi "Home Defence et nouvelles
LES 3, 4, 5 JUILLET
BACKGROUND TO DANGER
et
HIGHER AND HIGHER
Aussi: Five Americans' Battle of Beauty

Théâtre CAPITOL Sudbury
A l'écran, lundi, mardi, mercredi, les 3-4-5 juillet
Passage to Marseille
avec
Humphrey Bogart

Au GRAND
Le 29-30 juin, 1 juillet

aussi
WEST SIDE KID avec Don Red Barry
et Chapitre 14 de "THE BATMAN"

le 3, 4, 5 juillet
PRINCESS O'ROURKE
Olivia de Havilland - Robert Cummings
FALSE FACES - Stanley Ridges
DERNIERES NOUVELLES MONDIALES